

CLUB ATHLÉTIQUE BÉGLAIS BASKET

FICHE D'INFORMATIONS Saison 2019 / 2020

Adulte enfant moins de 18 ans

Nom: Prénom:

Date de naissance: Sex:

Tél ① Tél ②

Email ① Email ②

Adresse:

Code postal: Ville:

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LES MOINS DE 18 ANS

Nom du responsable légal

Nom et adresse de l'autre parent **EN CAS DE GARDE ALTERNEE**

Code postal: Ville

Mère Tél ① Tél ②

Père Tél ① Tél ②

Je reconnais avoir été informé, conformément au Code du Sport de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance « individuelle accident »

N° et nom assurance extrascolaire ou mutuelle

Établissement scolaire fréquenté Classe

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e):

M/Mme

AUTORISE le CABéglaï à prendre toutes dispositions nécessaires en cas de maladie ou accident survenus au cours des activités et déplacements, le CABéglaï fera appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.

AUTORISE OU N'AUTORISE PAS le CABéglaï omnisports à prendre des photos et à filmer mon fils ou ma fille à l'occasion des activités et manifestations sportives et associatives auxquelles il ou elle participe et autorise leur publication sur tout support de communication y compris le site internet et le Facebook du Club.

AUTORISE OU N'AUTORISE PAS mon fils ou ma fille à quitter seul(e) le lieu des activités et cela sous ma responsabilité.

AUTORISE OU N'AUTORISE PAS mon fils ou ma fille à partir et à être ramené(e) par

M ou Mme

Tél ① Tél ②

AUTORISE OU N'AUTORISE PAS que mon enfant soit transporté dans un véhicule de transport (bus de société de transport ou collectivité ou minibus du club) ou dans le véhicule personnel d'un accompagnant, parent d'un coéquipier ou membre du club.

EXTRAIT DU REGLEMENT DU CLUB:

- L'adhésion au club implique l'approbation de ses statuts et de son règlement intérieur, consultables au siège.
- L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive choisie et du règlement de la cotisation annuelle, non remboursable.
- La bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein du club. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors de pratique, d'entraînement ou de déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement après avoir été entendu par une commission de discipline.

Lu et approuvé à le

Signature